



## **Conseils économiques et sociaux régionaux :**

### **les personnes âgées, les démunies de la représentation ?**

**Le renouvellement des Conseils économiques et sociaux régionaux (CESR) est presque achevé, et nous avons appris avec plaisir que les Aînés Ruraux siégeront entre autres en Aquitaine, en Poitou Charente et en Bourgogne. Nous regrettons toutefois que cette représentation reste rare. Même dans les CESR où leurs représentants avaient travaillé activement en produisant études et rapports, les associations de personnes âgées, quels que soient leur objet social ou leurs actions de terrain, ont été purement et simplement oubliées.**

Notre propos n'est pas de dénigrer les autres associations au profit desquelles les Pouvoirs publics ont tranché, mais de nous interroger sur les causes de cet échec. A notre avis, le retard apporté par les Pouvoirs publics à mettre en place des commissions régionales des retraités et personnes âgées (ex CORERPA) en constitue l'une des causes. Les préfets de région n'ont pu, pour ces désignations, s'adresser à une instance reconnue.

En attendant, et pour six années, les retraités et personnes âgées seront à la portion congrue de la représentation régionale, puisque, dans de nombreuses régions, ils ne conservent qu'un poste au lieu des deux précédemment. Ainsi, les 13 millions de retraités dont la précarité risque d'augmenter (670 000 retraités vivent en dessous du seuil de pauvreté) auront encore un peu plus de mal à faire entendre leur voix. Alors qu'il est de plus en plus question du vieillissement de la population, il est paradoxal que les personnes âgées soient à ce point négligées.

Selon l'adage « point n'est point besoin d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer », une représentation pérenne, fondée sur des actions concrètes et efficaces, sur un travail sérieux et soutenu, doit désormais être un objectif majeur pour les associations de retraités.

C'est vrai pour les CESR, mais plus largement pour toutes les instances où sont traitées les questions qui concernent les retraités et notamment les conseils d'administration des organismes de protection sociale, d'assurance maladie et de retraite.

Janine Dujay Blaret,

Vice-présidente des Aînés Ruraux - Fédération nationale